



Sanssac L'Église

Coyac - Driaudes - Eyssac - Farreyrolles - Le Crouzet - Les Vignes - Le Zouave - Lonnac - Mézeyrac - Vourzac



www.sanssacleglise.fr

SANSSAC L'EGLISE

9 et 10 Août 2025

Fête votive & Vide Grenier

SAMEDI 9 Août

DIMANCHE 10 Août





43
Pompes Funèbres Roche Valérie
04 71 02 52 34
5 Bd Gambetta - Le Puy



POMPES FUNÈBRES COLOMB Rémy
CHAMBRE FUNÉRAIRE
04 71 01 36 22

MARBRERIE
ARTICLES FUNÉRAIRES
6, rue de l'aviation
ZAC de l'aérodrome
43320 CHASSUJAC
À côté de l'aérodrome



Au petit Marché
BAR - TABAC - JOURNAUX

FDJ LOTO

M. Mickaël Soares de Carvalho
5, rue centrale - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
04 71 02 86 32

BARBALAT
S.A.R.L.

Maçonnerie
Terrassement
Charpente

Contact :
Champ rond
43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
Tél. 04 71 08 63 57
sarlbarbat@orange.fr




Best-Service

DELABRE Pascal
COYAC - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
06 86 96 23 17
04 71 02 66 65
Mail : pascal.delabre4@wanadoo.fr

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
SANITAIRE
SALLE DE BAINS CLE EN MAIN
VMC
ZINGUERIE
MAINTENANCE / ENTRETIEN



Débarras de l'Embaras
Débarasse-Déblais-Evacue
tout ce qui vous encombre

06 33 22 42 61
chaudesaignesdidier91@gmail.com

Maison
Entrepôt
Garage
Cave
Grenier



Traiteur Dance
33 Fbg Saint-Jean - Le Puy-en-Velay - 04 71 09 13 90
Boucherie - Charcuterie - Traiteur - Restaurateur
traiteurdance@gmail.com

Restaurant le Mirage
Aérodrome de Loudes
04 71 01 46 31



Le relais des Brocanteurs
Débarasse : cave, grenier, ...
Linge, vaisselle, art populaire, souvenirs, jouets, friperie

Le relais motards & routards
Restaurant : tête de veau, lentilles, pâtés, tripes, fromages, verveine

Antiquités - Dépôt vente - Brocante
Restaurant - Relais motos voitures - Chambres meublées

Ouvert 7j/7, toute l'année - 43490 COSTAROS - 04 71 57 80 99 - 06 27 77 30 29
christine.mathieu18@wanadoo.fr




Menuiserie Industrielle du Velay

Fabrique de panneaux
Menuiseries diverses
Industrie funéraire

M.I.V.
LAGARDE

Z.I. Le Martouret
43320 Sanssac-l'Église
Tél. 04 71 08 60 65 - 04 71 08 60 51
Fax 04 71 08 03 87
miv.lagarde@wanadoo.fr

Plomberie - Chauffage
Sanitaire - VMC
Nouvelles Energies
Electricité

06 26 64 74 29

Gaëtan JOLIVET
gaetan2cv@hotmail.fr



N°Siret 339 897 632 00019

Bulletin municipal de SANSSAC-L'ÉGLISE

Édité par la mairie : 6, place de l'église - 43320 Sanssac-l'Église - Tél. 04 71 08 64 43

Mail : mairie@sanssacleglise.fr - Site Web : sanssacleglise.fr

Rédaction, photos, diffusion : mairie de Sanssac-l'Église - Chargé de la communication : Florence Felgines

Comité de rédaction : Jean-Yves Beraud, Joseph Boyer, Emmanuelle Chacornac, Marie-Claude Delmas, Claudine Durand, Florence Felgines, Corinne Giraud, Gérard Mazoyer

Conception, compo, impression : CITYBURO - 2 Faubourg Saint-Jean - 43000 Le Puy-en-Velay

Dépôt légal à parution

L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Sommaire

LA MAIRIE

Mot du maire.....	4
État-civil	5
Conseils municipaux	5

LA VIE MUNICIPALE

CCAS.....	7
Eyssac	8
Reprise des concessions	9
8 mai 1945-2025.....	9
Subventions aux associations.....	11

TRAVAUX

Aménagement de la place.....	12
------------------------------	----

ÉCOLE

Notre école	14
-------------------	----

ASSOCIATIONS

ACSE.....	18
ASCCL	19
Le fil de Vourzac	20
Les amis de Farreyrolles	21
Comité des Fêtes	22
Yoga	23
Buena Onda.....	24
Red Buell Racing	26

OPPOSITION

Page de l'opposition	27
----------------------------	----

LA PAROLE EST À VOUS

La parole est à vous	27
----------------------------	----

LES INFOS PRATIQUES

Infos pratiques.....	28
----------------------	----



 Rond point de Cordes - 43370 BAINS
 Place des Noyers 43800 ROSIERES
 **04 71 57 50 19**



Vente de boissons
 Professionnels
 Particuliers
 Associations





Ferme Aquacole des Eaux du Vourzac
 vourzac@orange.fr
 04.71.09.43.84



Truite de Vourzac
 • SCEA Ferme Aquacole •
des eaux du Vourzac



ets COSME
 MAÇONNERIE - CARRELAGE - PLÂTRERIE
 DALLES - PAVÉS - BÉTON - CLÔTURE
JEAN-FRANÇOIS COSME
06 74 72 45 91
 VOURZAC - 43320 SANSSAC-L'ÉGLISE
04 71 02 77 84



SARL Yves PAL
 Travaux publics - Terrassement/
 Concassage - Criblage - Démolition
 Vente de matériaux - Transport par benne
 Mont Chauv
 43700 CHASPINHAC
 06 50 93 50 07 - pal-yves@orange.fr
 www.yvespal-concassage.fr

MARBRERIE COLOMB Rémy
CAVEAUX NEUFS ET RÉNOVATION
 NETTOYAGE ET ENTRETIEN
 6, rue de l'aviation
 ZAC de l'aérodrome
 43320 CHASPUZAC
04 71 01 36 22



Mot du maire

Nous voici au cœur de la dernière année de notre mandat, de celui de l'équipe municipale majoritaire « Sanssac Dynamique ». Moment privilégié pour se retourner rapidement et reprendre notre regard vers l'avenir.

Depuis cinq ans, rappelez-vous, l'époque du Covid, il y a eu un bon bout de chemin parcouru ensemble : la voirie de Lonnac, la fontaine de Driaudes, les travaux si longtemps attendus à Farreyrolles pour la voirie et l'enfouissement des réseaux, la reprise des chemins pour les liaisons essentielles avec bétonnage des passages délicats, le bas de la montée de la Pinatelle, la réfection de la partie nord de la rue du Dr L Martin, la chaussée et les eaux de pluie dans une partie du Vourzac, les jeux d'extérieur à l'école, les tentatives de ralentissement de la circulation au bourg, la rénovation de l'intérieur de l'église, le curage des fossés, la sécurisation de la traversée du Zouave, la reprise des tombes à l'abandon- une cinquantaine- aujourd'hui dans sa phase finale, la rénovation des assemblées de Coyac et Farreyrolles, la réaffectation en logement de l'école de Farreyrolles alors livrée à l'incivisme, la mise en œuvre de nouvelles décorations de Noël, la pose de gabions anti renversement aux Vignes, la publication régulière de ce lien qu'est notre bulletin, ce que peu de communes alentour arrivent à faire, le ralentisseur à la Croix du Vallat..... Et bien évidemment le gros et long chantier de la mairie parvenu à terme à temps et dans le budget.

Le tout conduit non seulement par l'équipe maire-adjoints, mais aussi très souvent avec participation active de nombreux élus, parfois même de simples citoyens. Et, comme nous nous y étions engagés, avec le maximum d'aides possibles dans la période et sans endettement supplémentaire, j'insiste, sans que le poids de la dette ne s'alourdisse. Ceux qui se lamentaient à l'évocation de ces projets en sont quitte pour s'être arraché les cheveux pour rien.

Mais, toujours à l'évidence il y a des manques, des chemins non dégagés, des trous non bouchés sur les voies, des infiltrations d'eau à l'église, des herbes qui poussent et qui poussent encore et des fleurs indûment coupées, des fossés qui s'écoulent mal, des voies pas encore refaites, de la neige qui tombe, une classe qui a fermé. Restons modestes, tout n'a pas été que réussite ces derniers cinq ans.

Notre équipe technique n'a pas mille bras ni 10 chasse-neige. Nous lui avons apporté du matériel plus performant : nouvelle lame de déneigement, épareuse, tondeuse, tronçonneuse et bientôt arrive un gros investissement, le nouveau tracteur, l'actuel ayant fait plus que son temps. Pas question de se laisser surprendre par le vieillissement de nos outils.

La municipalité peut s'appuyer sur une équipe municipale, administrative, scolaire ou technique, qui apporte à la commune sa disponibilité, ses compétences et son sens du service public. Ce n'est pourtant qu'une équipe humaine et cette équipe a eu à souffrir d'absences récurrentes qu'il a fallu combler. Ce qui implique des adaptations et des formations pour les nouveaux venus. Nous avons pu surmonter ces aléas. Bien sûr la place du bourg ce jour reste inchangée.....pour quelques jours encore car, enfin, les travaux vont commencer, à cette rentrée, pour quelques mois. Là aussi les obstacles sont en voie d'être surmontés. En parallèle va s'ouvrir le chantier de la voirie de Coyac.

Jusqu'au bout de notre mandat, nous avons cette volonté de poursuivre nos efforts, d'intervenir là où nous n'avons pas eu encore le temps de le faire, de poursuivre les aménagements urbains en nous projetant concrètement et résolument sur l'avenir. Nous ne sommes pas de ceux qui laissent s'effondrer les toits de leurs immeubles en se disant qu'il faut prendre le temps de laisser venir les choses. Oui, nous préférons continuer d'investir, notamment pour le confortement de notre commerce, le dernier de la commune, qui appelle aujourd'hui toute notre attention. La perspective d'ouvrir des appartements à la location reste d'actualité à cette occasion.

Paris ne s'est pas fait en un jour ni Sanssac en un mandat. Mais chaque jour et chaque décision comptent. Ainsi avons-nous agi, sans tergiverser, mais avec le souci permanent de l'équilibre financier, du nécessaire, du possible, du raisonnable, de la satisfaction de l'intérêt général, et je crois que malgré des loupés ici ou là, des insatisfactions personnelles pour rel ou telle, nous avons pu globalement bien avancer.

J.-Y. Béraud

✓ État civil

NAISSANCES



- **Lançon Mathéo Enzo**
29 décembre 2024, Le bourg
- **Lagarde Solène Emma**
3 février, Vourzac
- **Vidal Gabriel Nuno**
5 mars, Le bourg

DÉCÈS

- **Choulat Bernard**
31 décembre
- **Tourillon Odile Claudette Marie** née Lagarde
5 janvier, Vourzac
- **Cubizolle Alain Victorin Auguste**
7 janvier, Les vignes de la Bernarde
- **Narce Robert**
3 avril, Le bourg

Sous réserve des informations communiquées à la mairie au 13 juin 2025 et autorisations accordées

✓ Délibérations du conseil municipal

L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <https://sanssacleglise.fr/>

SÉANCE DU 10 JANVIER 2025.

- 2025-001 : Retrait de la délibération 2024-60 concernant l'achat de la parcelle AD53 par l'EPF.
- 2025-002 : Portage foncier par l'EPF parcelle AD53 aux Issartoux.
- 2025-002B : Portage foncier par l'EPF parcelle AD53 aux Issartoux.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2025.

- 2025-003 : Adoption du procès-verbal des décisions du 13 décembre 2024.
- 2025-004 : Adoption du procès-verbal des décisions du 10 janvier 2025.
- 2025-005 : Compte financier unique.
- 2025-006 : Affectation du résultat 2024.
- 2025-007 : Autorisation du maire à solliciter les subventions auprès du département et de la fondation du Patrimoine pour les travaux de l'église.
- 2025-008 : Autorisation du maire à faire faire des devis et se renseigner sur des subventions potentielles pour l'installation de la vidéo protection.
- 2025-009 : Dénomination des voies au lotissement route de Saint-Rémy.
- 2025-010 : Devenir foncier des voies à l'intérieur du lotissement route de ST Rémy.
- 2025-011 : Modalités de la mise à disposition du projet de simplification du PLU.

SÉANCE DU 28 MARS 2025.

- 2025-012 : Autorisation à Monsieur le Maire de contracter un emprunt.

SÉANCE DU 9 AVRIL 2025.

2025-013 : Adoption du procès-verbal des décisions du 28 février 2025.

2025-014 : Taux des taxes d'imposition 2025.

2025-015 : Subventions aux associations et CCAS 2025.

2025-015b : Subventions aux associations et CCAS 2025.

2025-016 : Caractéristiques du compte des dépenses 6232 « fêtes et cérémonies » de la commune.

2025-017 : Budget primitif 2025 de la commune.

2025-018 : Fongibilité des crédits pour le BP de la commune 2025.

2025-019 : Dénomination d'une route à Eyssac.

SÉANCE DU 25 AVRIL 2025.

2025-020 : Adoption du procès-verbal des décisions du 28 mars 2025.

2025-021 : Adoption du procès-verbal des décisions du 9 avril 2025.

2025-022 : Inscription du PR 467 au Plan Départemental des itinéraires de promenades et de randonnées.

2025-023 : Validation des modifications du PLU.

2025-024 : Déclassement de la parcelle AA 66 au bourg de Sanssac l'Eglise



LA BUREAUTIQUE
Photocopie Service
Copie N&B, Couleur

Reliures, Affiches, Tracts, calendriers...
Rapport de stage, Scanner, Mail
Impression Clé USB
Plastification jusqu'à A2, Tampons...
MUGS et TASSES personnalisés...

Lundi : 9h-12h/14h-18h Mardi au Jeudi : 8h30-12h/14h-18h
Vendredi : 8h30-12h/14h-17h
29 Faubourg Saint Jean - 43000 Le Puy en Velay
☎ 04 71 09 33 98
la.bureautiquecopie@orange.fr

L'Atelier des Fleurs
Fleuriste & Déco

7, rue de l'aviation
43320 CHASPUZAC

www.latelier-des-fleurs.com
04 71 03 85 41
magasin.atf@latelier-des-fleurs.com

philippe issartel
électricien
à votre service!

Concours
43320 VERGEZAC
06 09 92 88 18
04 71 57 53 95
issartel43@orange.fr

Sarl ESBE FAÇADES
Jacques ESPENEL 06 11 68 50 44

Tel. 04 71 02 78 58 - esbegeometrie.fr
Enduits - Joints de pierres - Sablage
Peintures - Isolation par l'extérieur

Moulin Gauthier - 43320 Sanssac l'Eglise
Bureau : 3, rue Lavastre - 43000 Le Puy-en-Velay



ATELIER LES SENIORS AU VOLANT

Le 10 juin a démarré l'atelier **les seniors au volant**.

Cela faisait plus de 30 ans voire même 40 ans que les participants à cet atelier ont passé leur permis de conduire ...

La première séance consacrée à la prévention routière a permis de faire des rappels sur les panneaux, leur couleur, les distances de sécurité, la cohabitation entre cyclistes et piétons ... mais aussi de découvrir pour certains l'énergie cinétique, la tâche aveugle et bien d'autres notions inexistantes il y a quelque décennies !!

Les personnes ont aussi pu tester leurs réflexes avec un simulateur de conduite amené par Jean-Marc, l'animateur débordant d'énergie et de dynamisme. Que de rigolades !!

Après cette 1ère séance qui s'est déroulée dans la bonne humeur, direction l'auto école pour une séance de code de la route suivie par une séance de conduite.

Merci à tous les participants pour leur motivation, leur enthousiasme et interactivité qui a fait que cet atelier a encore une fois été un réel succès !



Le prochain atelier proposé sera un atelier **sur le sommeil**. Les séances se dérouleront à la salle socio culturelle les mardis de 14h à 16h30 selon le calendrier ci-dessous :

- Lundi 10 novembre (le 11 est férié)
- Mardi 18 novembre
- Mardi 25 novembre
- Mardi 2 décembre
- Mardi 9 décembre
- Mardi 16 décembre

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître en mairie avant le 30 septembre idéalement.



Eyssac

EYSSAC : VILLAGE DES ORIGINES D'UN PERSONNAGE ILLUSTRÉ.

Au cours de mes recherches sur le captage des eaux de Vourzac pour alimenter la ville du Puy en eau potable à partir de 1861, j'ai découvert un article qui concerne une famille d'Eyssac de la fin du XVIII et début du XIX siècles.

Nous connaissons les liens de Sanssac-l'Eglise avec la famille de Jules Vallès, avec Louis Martin et l'Institut Pasteur ; mais personne ne se doute, et moi-même il y a peu, des liens du village d'Eyssac avec... Charles Crozatier ! Même si nous ne connaissons pas sa vie et son œuvre dans le détail, nous connaissons tous le personnage de Charles Crozatier car trois monuments portent son nom au Puy : Le musée inauguré en 1868, la fontaine du Breuil, inaugurée en 1860 et la rue percée en 1853. Les deux premiers ont été financés par dons ou legs de l'artiste lui-même. Je résume sa biographie :

Après avoir passé ses premières années dans une modeste famille de paysans d'Aiguilhe, le jeune Charles, à huit ans, rejoint sa mère à Paris. A treize ans, il entre dans un atelier de ciseleur et à 18 ans, il suit les cours de Cartellier, laissant apparaître de fortes dispositions pour le statuaire, remarquées par l'Académie et l'empereur Napoléon III qui l'exempte de service !

Mais il abandonne vite la sculpture pour étudier l'art de la fonderie, et en moins de 3 ans il est signalé comme le plus habile contre-maître de Paris. Il maîtrise et améliore l'alliage des métaux et la préparation des moules. Il innove avec une méthode nouvelle et plus économique dans la réalisation de pièces de bronze de grandes dimensions qui se répandent sur tous les points d'Europe. Industriel ingénieux, il obtient une grande renommée qui contribue à sa réussite professionnelle et à sa fortune personnelle estimée à

2 millions de francs-or. Il offre 100.000 francs pour la construction de l'aile du musée et lègue 200.000 francs pour la construction de la fontaine monumentale que nous connaissons tous. Plus modeste est son cadeau de la fontaine néo-gothique à Aiguilhe.

Mais quand est-il né ?

Les historiens, et même ses contemporains divergent sur les dates : 1792 à 1794. Chacun a ses raisons mais le régime de la terreur, l'inorganisation de l'administration, voire l'insouciance des citoyens ne permettent pas la tenue d'un état-civil très précis à l'époque.

Mais quel est le lien avec Eyssac ?

La mère du petit Charles aurait vécu du travail de son carreau et aurait habité une mansarde de la rue du Consulat. Fille mère, sa maternité développe l'héroïsme de sa tendresse et centuple ses forces selon Mandet : elle confie son enfant à une famille honnête d'Aiguilhe et part pour Paris. En 1802, elle envoie dix pièces d'or de ses économies aux bons nourriciers et retrouve son enfant.

Les recherches pour retrouver le prénom de cette femme au Puy laissent penser à la fille de Jean-Jacques Crozatier, tailleur d'habits, et d'Anne Savignon demeurant dans la paroisse de Saint-Pierre Le Monastier, c'est-à-dire autour le quartier du Plot. Elle se serait prénommée Marie-Françoise et les registres du Père Lachaise à Paris confirment son identité et précisent sa date de naissance au 3 avril 1774. Le grand-père de Marie-Françoise, lui-même Jean-Jacques Crozatier était né en 1743 à Eyssac. Il était fils de Jean-Louis Crozatier d'Eyssac, époux de Catherine Laporte de saint-Vidal, né en 1707, et fils de Pierre Crozatier et de Jeanne Pays ; nous remontons donc au règne du roi-soleil.

Nous voyons que la famille Crozatier était bien implantée à Eyssac depuis le XVII^{ème} siècle et malgré de nombreux enfants à chaque génération, le patronyme a disparu dans notre commune et est assez rare dans le

département. Charles, lui-même, n'a pas eu de descendance, a fait profiter de sa fortune à sa ville de naissance. Il a gardé des liens très forts avec sa belle famille, avec sa famille nourricière et avec la famille de son père naturel supposé.

Les liens avec Eyssac étant loin pour lui, il n'a donc pas pu songer à faire un don à Sanssac-l'Eglise. Dommage, mais Sanssac va contribuer à l'œuvre de Charles en four-

nissant à partir de 1863 l'eau de la fontaine Crozatier par le captage des sources de notre village de Vourzac qui, de ce fait, va acquérir une certaine notoriété. Dommage aussi que nous n'ayons pas eu connaissance de l'implantation de cette famille au moment de l'adressage de 2018 pour mettre une rue au nom de Charles Crozatier ou bien de sa mère Marie-Françoise Crozatier à Eyssac.

Reprise des concessions

PROCÉDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS EN « ÉTAT D'ABANDON » (SUITE ET FIN)

Les procès verbaux des concessions concernées ont été dressés le mardi 3 juin en présence de Mr Jean Yves Beraud, maire, ainsi que de deux conseillers municipaux. Un mois après la notification, le maire saisit le conseil municipal afin de décider de la reprise ou non des concessions. Aux termes de l'article L2213 -17 du CGCT, la reprise par la commune d'un terrain affecté à une concession en état d'abandon est prononcée par arrêté motivé du maire. Le maire ne peut le faire que dans la mesure où le conseil municipal est favorable, mais il n'est pas tenu de suivre cet avis.

L'arrêté du maire, qui doit être porté à la connaissance du public, est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication et notification.

Un mois après la notification de l'arrêté prononçant la reprise des concessions abandonnées, le maire peut faire enlever les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires sur les concessions.

Le maire peut alors concéder à nouveau le terrain de la concession à condition de respecter les trois formalités suivantes :

- Avoir fait exhumer les restes des personnes inhumées.
- Avoir fait ré inhumé ou incinérer les restes
- Avoir consigné les noms des personnes dans un registre tenu à la disposition du public.

Cette procédure devrait se terminer durant l'automne 2025.

8 mai 1945 – 8 mai 2025

SANSSAC-L'ÉGLISE REND HOMMAGE AUX COMBATTANTS DE LA LIBERTÉ

Jeudi 8 mai, la commune de Sanssac-l'Eglise s'est rassemblée pour célébrer le 80^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. La cérémonie s'est tenue sur la place de l'église, devant le monument aux morts, en présence d'élus, d'habitants, d'enfants et de représentants associatifs.

Le message officiel de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Mme Patricia Mirallès, ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, a été lu par M. Jean-Yves Béraud, maire de la commune. À travers ce message, la Nation rendait hommage aux

soldats, résistants, déportés et civils qui ont payé de leur vie la reconquête de la liberté. « Pas une souffrance, pas un sacrifice, pas une larme, n'auront été perdus », rappelait le Général de Gaulle en mai 1945.

Le dépôt de gerbes a ensuite été effectué par Mme Angélique Bouard-Coste, Présidente des parents d'élèves de l'école Michel-Pignol, accompagnée de Soan, Kiara et du Maire. La participation des enfants a apporté à cette cérémonie une dimension intergénérationnelle essentielle, symbolisant la transmission du devoir de mémoire.

Le recueillement s'est poursuivi avec l'interprétation du Chant des déportés et du Chant des partisans, deux chants symboliques qui ont clôturé avec émotion ce moment de souvenir et d'unité.

Enfin, le maire a partagé avec l'Assemblée la liste des combattants de Sanssac-l'Église ayant servi dans les armées napoléoniennes et reçu la médaille de Sainte-Hélène, à la demande de l'association nationale des médaillés. Un rappel de l'engagement ancien et constant des enfants de la commune dans l'histoire de la France.

Ce devoir de mémoire prend un sens particulier dans un monde instable, où de nouvelles menaces surgissent. À travers cet hommage, nous réaffirmons notre attachement à la paix, à la souveraineté de la France et aux valeurs de la République.

Vive la mémoire. Vive la République. Vive la France.



Subventions aux associations

15 associations sont implantées sur la commune de SANSSAC L'EGLISE.

Chaque année, au moment de l'établissement du budget, une somme est allouée à ces associations selon des règles bien définies et après vote du conseil municipal. Pour rappel, les délibérations de chaque conseil sont consultables sur le site internet de la mairie : mairie@sanssacleglise.fr

Il semble aujourd'hui opportun de préciser les modalités d'attribution de cette subvention et les règles pour en bénéficier :

1 - L'association doit être implantée sur la commune de SANSSAC L'EGLISE ou être à destination des sanssacois ; les demandes d'associations extérieures sont automatiquement rejetées.

2 - Les associations doivent compléter un CERFA chaque année afin de formaliser la demande de subvention.

TOUTES les associations communales bénéficient d'une gratuité par an pour la salle socio-culturelle ; les locations supplémentaires leurs sont facturées.

Quatre associations bénéficient de la gratuité permanente d'une salle communale car elles ont uniquement vocation à animer la commune de Sanssac l'Eglise : il s'agit de ACSE, du groupe folklorique, du Yoga et de QI Harmonie. En échange, ces associations ne perçoivent aucune subvention.

Les autres associations perçoivent, si elles en ont fait la demande, 150 € par an.

Seules deux associations bénéficient de la gratuité permanente de la salle et perçoivent une subvention supérieures : il s'agit du comité des Fêtes et de l'APE : ces deux associations touchent la majorité des habitants de la commune ce qui justifie une subvention plus importante.

Ainsi, en 2025 :

150 € + une gratuité annuelle pour la salle socio-culturelle :

- Le fil de Vourzac
- Les amis de Farreyrolles
- Le renouveau de Coyac
- Les amis de la bibliothèque
- Red Buell Racing
- Association sportive et culturelle de Loudes
- Volcanot's
- Buena Onda

- Comité des fêtes : gratuité de la salle et subvention de 500 €
- APE : gratuité de la salle et subvention de 200 €

Aucune subvention et la gratuité permanente d'une des salles communales :

- ACSE
- QI Harmonie
- Le groupe folklorique
- Le Yoga

Aucune subvention car n'ayant pas fait de demande :

- Les cavaliers de Vourzac
- Amalgame
- La coopérative scolaire

✓ Aménagement de la place

Enfin, les travaux vont pouvoir débiter à la rentrée 2025 ! En attendant la commission d'appel d'offres et les propositions tarifaires des entreprises, faisons un point sur les subventions obtenues et le financement de ce projet.

Le parvis de l'église sera en pavés jointés et une rampe d'accessibilité sera installée afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Des poteaux amovibles seront installés afin de limiter la circulation sur ce parvis tout en laissant l'accès aux riverains. Un cheminement piéton (en jaune sur le plan) en béton désactivé permettra de circuler en toute sécurité. La voirie et les places de parking seront goudronnées. 18 places de stationnement + 1 place PMR seront créées et matérialisées au sol. Des toilettes publiques seront installées à proximité. Des arbres et espaces verts viendront compléter l'aménagement afin d'une part, d'absorber les eaux de surface mais également d'apporter une touche de fraîcheur. Des bancs et du mobilier urbain seront également implantés.

Les travaux ont été délimités en une tranche ferme et 4 tranches optionnelles.

A ce jour, les subventions obtenues sont les suivantes :

- DETR (Etat) : 98 177 €
- Région : 150 000 €
- Département : 20 000 €
- Leader (Europe) : 25 000 €
- Fonds Vert : 26 150 €

Soit un **montant de subvention de 319 327 €** sur un projet global estimé à un peu plus de 500 000 € **soit environ 63 % de financements publics.**

Nous avons par ailleurs contracté un emprunt de 250 000 € afin de pouvoir faire un aménagement définitif plutôt que de lésiner sur certains matériaux et d'engager des frais ultérieurement.

Malgré ce nouvel emprunt, le taux d'endettement de la commune reste raisonnable et ne dépasse pas celui du mandat précédent. Nous avons toujours veillé au bon équilibre financier de la collectivité en sollicitant le maximum de subventions pour alléger le reste à charge de la commune sans pour autant augmenter les impôts locaux. Les 2 emprunts que nous avons réalisés (300 000 € et 250 000 €) l'ont été après réflexion et certitude que cela ne mettrait pas la commune en difficulté financièrement.

Pour mémoire, sur la période 2005-2014, ce sont 4 emprunts qui ont été contractés pour un montant global de 1 505 000 €. Le premier de ces emprunts à être intégralement remboursé le sera en 2028.

Nul doute que lorsqu'ils ont été contractés, ils l'ont été après mûre réflexion et toujours dans le but d'améliorer le cadre de vie des sanssacois.

Quelle que soit la municipalité en place, les finances font toujours l'objet d'une attention particulière et nous n'avons pas dérogé à la règle.

La fin des travaux est prévue aux alentours de fin février 2026 en fonction des aléas climatiques et des intempéries.



TRAITEUR ROCHER
La Cuisine de Raphaëlle
 717 route du Gévaudan - 43370 BAINS
 Tél. 04 71 57 13 75
 www.traiteur-rocher-bains.fr



Boulangerie Mallet
 Lou Seigleau • Viennoiseries pur beurre •
 Pain de tradition • Madeleines •
 Pain T80 et intégral T160 • Kouignamann •
 Petit époux • Pâtisserie fine •
 Tél. 04 71 09 71 37 - 28, av. de la Mairie - 43000 ESPALY SAINT-MARCEL

LÉGENDE

Revêtements

- béton lisse
- béton chassé
- gres grand jour
- ardoise
- enrobé grisâtre
- terre-plein
- pavés anciens entiers
- pavés anciens côtés
- pavés anciens entiers joints élargis
- dalles antiques lisses entières
- graver

Végétation

- massif arboré & mixtes
- massif mixtes
- gazon
- arbre 50e
- cîpée

Mobilier & serrurerie

- banc
- buche
- poussoir
- poussoir amovible
- trémie velle
- bûle-mat bois
- Vélige roulee en acier galvanisé
- main courante escalier



✓ École

AMÉNAGEMENT DE COURS

Grâce à la mairie, à l'APE et à la coopérative, l'espace COUR revêt cette année la couleur du bien-être. Chacun peut y trouver sa place : jeux de ballons, parcours sportif, tennis de table, activités repos sur table, jardins et jeux de construction géant ! Merci à tous !



VÉLO À L'ÉCOLE

Toutes les classes de l'école, de la moyenne section au CM2, ont bénéficié d'un cycle de sécurité et motricité à vélo, dans la cour et même sur le parking, sécurisé pour l'occasion. Code de la route, slaloms, parcours ont jonché le sol. Nous nous donnons RV en juin pour de nouvelles aventures sur chemins et même un aller retour sur Chaspuzac pour les plus grands !



JARDINS À L'ÉCOLE

Nous réaménageons le jardin à l'école. Dans des bacs, remplis de terre et de terreau à l'aide des enfants et des parents, des plantations voient le jour. Nous regardons, entretenons, arrosons et sentons !



SEMAINE DES MATHS À L'ÉCOLE

Dans le cadre de la semaine des maths, en avril, les CM2 vous proposent de réfléchir à leurs énigmes !

ÉGALITÉ FILLES/GARÇONS : UN MUSÉE VIRTUEL DE FEMMES D'EXCEPTION

A l'occasion de la journée de la femme et dans le cadre de la continuité de notre projet pour l'égalité "Fille / Garçon", vous pourrez découvrir un MUSEE VIRTUEL de femmes d'exception auquel les CM1 et CM2 de notre école ont participé ! Voici ci-dessous le lien vers le musée virtuel de nos réalisations.

view.genially.com/65cf2e98e0e27d0014a0988b

A travers ce musée vous pourrez découvrir l'ensemble des affiches réalisées cette année, ainsi que celles de l'année dernière. Elles sont téléchargeables. Ce projet aura permis, à travers notre travail en classe, de mettre en lumière des parcours de vie remarquables.



PROJET ARTISTIQUE "CRÉATION EN COURS" AVEC LES CM

Léo Dupré & Mathis Pettenati sont 2 artistes que nous accueillons en résidence 5 semaines sur l'école dans le cadre du programme Création en cours proposé par les Ateliers Médicis. Le projet artistique sur la commune, allie espace, lectures, vent présent aux alentours, tissus, peinture, et beaucoup d'autres idées mixées !!! Heureux sont les CM qui participent !

Les élèves enfileront leurs casquettes de commissaires d'exposition et vous présenteront leurs œuvres. Peintures, costumes, photographies et autres réalisations textiles seront au cœur de l'évènement.



CLASSES CHANTANTES AUX ATELIERS DES ARTS POUR LES CE1/CE2/CM1 ET CM2

Un grand bravo aux élèves de CE1/CE2/CM1 et CM2 qui ont très bien chanté ce matin 19 mai ! Ils ont communiqué tout le plaisir qu'ils ont pu ressentir pendant les apprentissages de ces chants anglais. Bravo à eux !



UNE JOURNÉE AUX COLLÈGES LAFAYETTE ET JULES VALLÈS POUR LES CM1 ET CM2 : DÉFI-LANGUE !

Accueillis par les 6^{ème} des 2 collèges, les CM se sont exercés à l'anglais et initiés à l'allemand. Ils ont emmené avec eux le jeu fabriqué : Who's who , inspiré de Winnie the bitch !



JEUX DE MATHS ET DE STRATÉGIES !

Les CE1/CE2/CM1 et CM2 ont bénéficié de temps de jeux collectifs après la classe : jeux complexes et de stratégies.



CONCOURS « LES P'TITS CHAMPIONS DE LA LECTURE »

Les CM1 et CM2 ont participé au concours national des p'tits champions de la lecture. Ils se sont entraînés tout le premier semestre et ont lu à voix haute des passages de romans pour donner envie aux autres de les lire ! C'est Louise Breysse qui a été sélectionnée pour nous représenter à la finale du Puy !





L'ASSOCIATION CULTURELLE DE SANSSAC L'EGLISE FAIT PEAU NEUVE !



Après plusieurs années de bons et loyaux services, Michel BARRES a souhaité laisser la présidence d'ACSE. Qu'il trouve ici, une fois de plus, nos remerciements pour son action, sa volonté de faire vivre cette association et l'énergie déployée depuis 2017. Ces remerciements s'adressent également à son épouse pour son implication au sein de l'association.

Une page se tourne et de nouveaux projets seront portés par l'équipe renouvelée à l'occasion de l'assemblée générale du 23 janvier dernier. Sa composition est désormais la suivante :

Présidente : Emmanuelle CHACORNAC

Vice-président : Jean-Pierre FLEURY, reconduit dans ses fonctions

Trésorier : Gérard AVOND, reconduit dans ses fonctions

Trésorière-adjointe : Elisabeth VIDAL

Secrétaire : Hélène MAURY

Secrétaire-adjointe : Magalie LAFFONT

La cotisation pour les adhérents est de 5 € ; l'adhésion permet de bénéficier de tarifs réduits sur certaines animations. Il est possible d'adhérer à tout moment de l'année.

Le logo a également subi un petit lifting avec des couleurs un peu plus punchy comme vous pouvez le découvrir en haut de cet article !

Première manifestation organisée par la nouvelle équipe : un loto le 27 avril 2025.

Nous avons fait salle comble pour cette première avec des lots de valeur, des pâtisseries maison et une belle énergie ! Merci encore aux bénévoles de l'association pour leur enthousiasme et leur implication !

Pour l'année prochaine, vous pouvez d'ores et déjà retenir la date du 26 avril 2026...

Alors certes, le loto n'est pas une manifestation culturelle mais un bon moyen pour financer plusieurs événements : un karaoké pour la fête de la musique le 21 juin (à l'heure où j'écris ces lignes, je ne peux qu'espérer que cette première édition ait du succès...), le traditionnel salon « **du pinceau à la plume** » élargi cette année à des créateurs d'art locaux (bijoux, poterie, céramique...) **les 11 et 12 octobre, une pièce de théâtre** par la troupe de St Christophe sur Dolaizon **le 29 novembre...**



Pour la suite ? un festival gospel, un concert de chants géorgiens, une soirée cabaret, du cinéma en plein air, des après-midi jeux en famille, des contes sous les arbres, etc... ce ne sont pas les idées qui manquent ! Nous espérons surtout que les Sanssacois(es) seront au rendez-vous de ces différentes manifestations qui visent à promouvoir la culture sous toutes ses formes et à animer (un peu !) la vie de notre petite commune. Et encore une fois, les bonnes volontés et les bonnes idées sont les bienvenues !

Emmanuelle CHACORNAC



DES NOUVELLES DE L'A.S.C.C.L.

L'Association a terminé l'année en beauté avec la fête du 24 mai à Vergezac où une centaine de personnes s'est retrouvée dans la salle municipale joliment restaurée.

Chaque groupe a présenté son activité sous forme d'exposition (peinture, patchwork, loisirs créatifs) ou de spectacle (guitare, conversation anglaise, multisports des enfants, danse et country).

Après le spectacle, les enfants ont apprécié le goûter offert par l'association, quant aux adultes, ils ont partagé le verre de l'amitié.

Outre les activités hebdomadaires, en cours de saison, l'association a organisé des activités ponctuelles :

- Le 7 octobre, visite guidée au musée du Puy.
- Le 8 novembre, soirée œnologie, à Loudes : découverte de plusieurs vins de Loire.
- Le 2 avril, un bus rempli d'adhérents est parti à Clermont pour une découverte de la ville : visite guidée du centre historique, découverte de l'aventure Michelin, montée au Puy de Dôme.
- Le 6 juillet, soirée théâtrale à Vourzac « Les béates ».



Riche de ses 150 adhérents et toujours soutenue par les communes et par le SIVOM l'association fait preuve d'une grande vitalité sur l'ex canton de Loudes.

Pour la prochaine saison, toutes les activités seront en principe reconduites et peut-être des nouveautés ! Surveillez vos boîtes à lettres dans lesquelles vous recevrez dans l'été le dépliant donnant tous les détails.

On peut déjà annoncer :

- la participation au forum des associations le 30 août au gymnase de Chaspuzac.
- l'organisation d'un voyage à Paris, dans la première semaine de septembre (aucune information avant fin juin).

Bon été à tous et au plaisir de vous revoir en septembre.



✓ Le fil de Vourzac

VISITE DE LA STATUE SAINT JOSEPH

La statue Saint Joseph, symbole d'Espaly, si proche est pourtant peu connue de beaucoup d'entre nous. Il s'agissait donc pour les adhérents du fil du Vourzac de faire plus ample connaissance d'autant plus que la statue a subi une rénovation en 2024.



Ce chantier était, en effet, un véritable défi technique, tant par la situation de la statue, juchée sur son rocher, que par sa fragilité. Un socle endommagé, le bras de Saint-Joseph bien mal en point, des fissures importantes sur sa surface en béton... Un défi relevé haut la main par les entreprises qui se sont penchées sur la remise en beauté et la sécurisation de l'édifice, le tout en un temps record : moins d'un an de travaux.

Ces travaux coûteux (1,2 millions d'euros) ont été rendus possibles grâce à une mobilisation générale. Ils étaient essentiels pour préserver ce joyau du patrimoine local, première statue en béton armé de France, qui contribue à l'attractivité du bassin vellave auprès du tourisme culturel comme culturel. Rénovée, sécurisée, toute pimpante, la statue tend à nouveau ses bras aux visiteurs, fidèles, touristes et curieux.

La basilique s'inspire d'un désir de ressemblance avec le château-fort moyenâgeux dont elle a pris la place, d'où sa façade semblant tirer du vide un pont-levis imaginaire. L'ensemble, aux créneaux stylisés, a fière allure.

Aux portes du Puy-en-Velay, dans la vallée de la Borne, la basilique Saint Joseph de Bon-Espoir à Espaly (achevée en 1918) occupe l'emplacement de l'ancienne chapelle d'un château fort. La statue monumentale (22,40 m) qui domine la chapelle a été construite en béton armé. Œuvre du frère André Besqueut, sa réalisation fut approuvée par le pape Pie X. Son inauguration et sa bénédiction eurent lieu le 11 avril 1910.

On peut également visiter les grottes chapelles (entièrement rénovées en 2013) au pied de la statue et l'église en forme de forteresse médiévale (1913-1918)

De la plateforme de la statue un panorama exceptionnel sur la ville du Puy-en-Velay s'offre à nous.

Autour du sanctuaire, quelques rues étroites et pittoresques (rue abbé-Fontanille, rue du Rocher, rue de l'Entonnoir...) constituent le vieil Espaly.

Merci à Gérard Mazoyer et Daniel Roux qui nous ont servi de guides.



Nettoyage & Protection
 Portail / Portillon
 Barrière / Clôture
 Porte de garage
 Fenêtre / Volet
 Terrasse
 Véranda / Pergola
 Mobilier de jardin

ALUMINIUM BOIS COMPOSITE METAL PVC

Bouissac Michel
 06.47.48.84.41
 brillancemateriaux@gmail.com

43320 Saint-Vidal

RÉNOVATION ESPACE JEUX

Les jeux d'enfants installés à Vourzac depuis de nombreuses années avaient souffert des intempéries, c'est donc à l'initiative d'une poignée d'habitants que leur rénovation a été décidée. Démontage et remplacement du mur d'escalade, fixation du filet, peinture, désherbage ont été effectués par les bénévoles.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont permis l'aboutissement de ce projet.



REPAS TRIPES

Comme d'habitude, l'association « au fil du Vourzac » a commencé l'année en toute convivialité. Les adhérents et amis de l'association se sont réunis autour d'un plat de tripes accompagné de pommes de terre. Ce fut un moment qui a réchauffé les estomacs et les cœurs.



✓ Les amis de Farreyrolles

Les amis de Farreyrolles étaient au rendez-vous ce dimanche 23 mars pour les traditionnelles tripes. L'assemblée du village faisait salle comble, et même salles combles au pluriel ! A l'étage, on se régala de bonnes tripes, tandis qu'au rez-de-chaussée, les becs-sucrés savouraient des viennoiseries délicieuses.

Le plaisir des papilles était accompagné du plaisir de converser. On se retrouve, on prend des nouvelles des uns et des autres, on rigole, on s'esclaffe !

L'association des amis de Farreyrolles espère vous voir, vous et votre bonne humeur, pour la fête du village qui aura lieu le dimanche 24 août.

Passez un bel été et à très vite !

Sophie Mathieu



☑ Comité des Fêtes

FÊTE DU VILLAGE

Le week-end des 9 et 10 Août Sanssac l'Eglise connaîtra une animation particulière à l'occasion de la fête du village.

La nouveauté cette année est que, après quelques temps de déplacement sur la zone de la salle socio culturelle pour cause de travaux sur la place, le vide grenier pourra se réinstaller dans le village. Les rues et place du bourg pourront recevoir à nouveau les exposants dès 6h. Tous les habitants qui le désirent pourront donc exposer dans les cours ou sur les emplacements réservés à cet usage. Il est vrai que le fait d'accueillir le vide grenier dans le village occasionne du dérangement et bouleverse un peu les habitudes notamment au niveau du stationnement et de la circulation, mais ce changement répond au désir de nombreux habitants estimant (à juste titre) que le bourg n'a pas son allure de fête habituel si les choses se passent à l'extérieur.

PROGRAMME:

Samedi 9 Août :

- Programme proposé par "l'amalgame" comité des fêtes des jeunes.
- 14h concours de pétanque au terrain de boules.
- En soirée bal des jeunes à la salle socio culturelle (ouvert à tous)

Dimanche 10 Août : A partir de 6h vide grenier au village

- Au four vente de pain dans la matinée
- En soirée: 21h rendez vous place de l'église pour la retraite aux flambeaux jusqu' à la salle socio culturelle pour assister aux feux d'artifice à 22h

Après les feux, l'Amalgame proposera une soirée dansante à la salle socio culturelle. Rendez vous à tous les 9 et 10 Août.

SANSSAC L'EGLISE
9 et 10 Août 2025
Fête votive & Vide Grenier

SAMEDI 9 Août
14 H TOURNOI DE PETANQUE

DIMANCHE 10 Août
 Intégration de pain
 Cuit en four traditionnel

DIMANCHE 10 Août
 Vente de pains
 viennoiseries au bar

Dès l'aube, vide grenier
 Emplacement, 3 € les 5 mètres

Retraite aux flambeaux
 Départ 21h place de l'église

21 H

VIDE GRENIERS

22 H

Organisation : Comité des Fêtes & Sanssac en Fêtes
 Renseignements, inscriptions au 04.71.02.00.07 ou 06.83.36.68.11

SANSSAC L'EGLISE
Dimanche 10 Août 2025
Retour au cœur du village
VIDE GRENIER

A partir de 6h
Emplacement 5 mètres : 3€

Possibilité de restauration

Renseignements et inscriptions auprès du
 Comité des Fêtes - Tél. 06 83 36 68 11

Ne pas jeter sur la voie publique - INPES

✓ Yoga

SORTIE DU YOGA SANSSAC

Cette année, c'est le département du Puy de Dôme que les adhérents du Club Yoga avaient choisi pour leur traditionnelle sortie de fin de saison.

Dimanche 11 mai, les « yogis » accompagnés de leur famille, de leurs amis et de leur professeur Daniel, s'étaient donnés rendez-vous, pour rejoindre le site troglodytique de Jonas. Ces impressionnantes grottes ont été creusées et aménagées par l'homme à l'époque médiévale dans la falaise volcanique en un véritable village, avec son château, sa chapelle, le logis seigneurial, sa boulangerie...

Les quelques 500 marches, avaient mis en appétit les visiteurs. C'est au restaurant « l'Auberge du Bougnat » à Saint Victor la Rivière, qu'ils dégustèrent la traditionnelle truffade.

La randonnée de l'après-midi à Boudes, à la Vallée des Saints, notre colorado auvergnat avec ses magnifiques cheminées d'argile rouge, a été perturbée par une pluie continue.

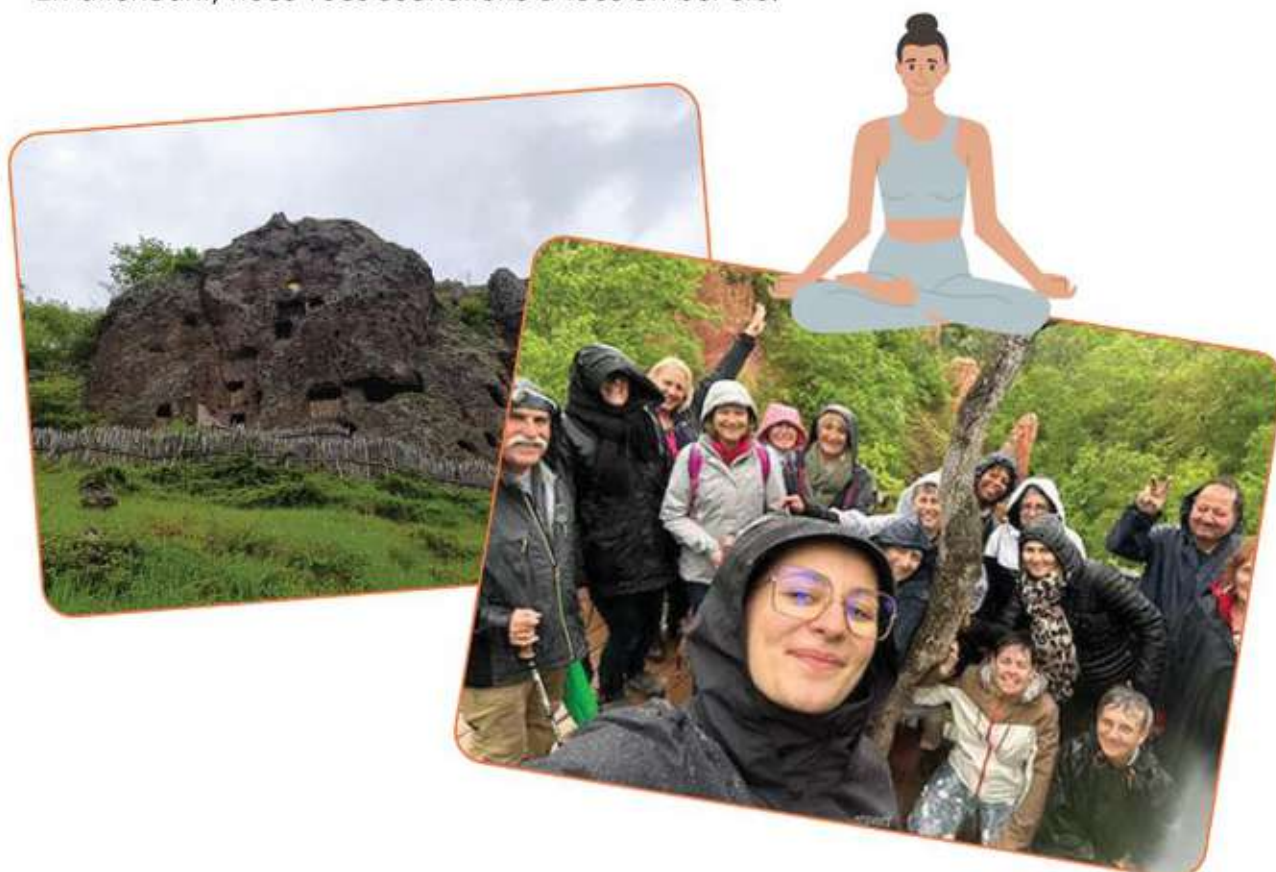
Seuls quelques téméraires ont essayé mais ont dû écourter le circuit et sont rentrés un peu mouillés !!

Ce fut malgré tout une journée agréable et conviviale.

Les cours se terminent fin juin. Ce sont 48 inscrits répartis en deux groupes qui ont suivi assidûment les séances dispensées par Daniel Boudoul.

Nous nous retrouverons en septembre pour une nouvelle saison. Les nouveaux adhérents seront les bienvenus.

En attendant, nous vous souhaitons à tous un bel été.





✓ Buena Onda

Depuis des mois, les bénévoles de Buena Onda s'étaient mobilisés pour faire connaître la programmation du festival. Mais tout a réellement commencé de manière concrète le mercredi 21 mai au matin, avec l'installation sur le site des différents espaces destinés à accueillir les festivaliers. Montage de la scène extérieure, agrandissement de la grande scène pour les groupes, installation de la loge pour les artistes, montage du guichet d'entrée... Il fallait bien tout ce temps pour que, à l'ouverture du festival le vendredi 23 mai à 19h, tout soit fin prêt !

Pour assurer la sécurité du site, une trentaine de barrières Vauban et des grilles ont été mises à disposition par le Centre Technique Municipal du Puy en Velay. L'association a également décoré le site avec de nombreuses plantes prêtées par les serres du Monteil, apportant une touche de verdure à l'événement. La décoration du site, pensée avec soin et créativité, a tout de suite donné le ton : chaleureuse, colorée, accueillante. L'entrée de la salle, en particulier, superbement aménagée, donnait immédiatement envie de participer à la fête.

Mais la sécurité ne s'arrêtait pas au périmètre ! Quatre professionnels de la société Aquila Formation ont veillé, tout au long du festival, à la sécurité du public. Leur présence discrète, bienveillante et rigoureuse a permis à chacun de profiter pleinement des festivités en toute sérénité. Un immense merci à cette équipe engagée, et à Aquila Formation, pour leur professionnalisme et leur disponibilité.

Dès vendredi matin, Djess, notre régisseuse, installait son matériel de pro, digne des plus grandes scènes. L'après-midi, elle lançait les balances du groupe QUE TENGO (Cumbia moderne et grooves afro-caribéens), qui allait enflammer le public à partir de 22h30, après une première partie assurée par le groupe BRESILIOS.

À 19h30, les premiers festivaliers – nombreux ! – franchissaient les portes et profitaient d'une soirée haute en couleur, rythmée par la musique latine dans une ambiance festive, chaleureuse et conviviale. Le festival battait son plein avec BRESILIOS, suivi d'une initiation salsa animée par l'association Suelta Te, avant l'entrée sur scène de QUE TENGO. Il ne faisait pas très chaud dehors, mais la chaleur humaine, elle, était bien là !

La nuit fut courte pour les bénévoles, qui se levaient tôt – et de bonne humeur – pour tout remettre en ordre et accueillir de nouveau le public à partir de 14h. Les festivaliers ont pu déambuler dans les différentes activités proposées. Certains se sont laissés tenter par une partie de pétanque, tandis que d'autres participaient à des épreuves de course d'orientation, soccer 5, volley, tir à l'arc, ultimate ou encore molky/palet. Il y en avait pour tous les goûts !





Les plus tranquilles flânaient dans le village artisanal, à la découverte d'une vingtaine de stands proposant des créations faites main, locales, réalisées par des artistes passionnés. D'autres se détendaient sur les canapés mis à disposition pour écouter les concerts de la scène tremplin, avec une belle diversité d'artistes :

- T Cool Sans Nom (des années 60 à aujourd'hui, entre rock et disco),
- Ceoltime (musique irlandaise),
- Juliet' (chanteuse de jazz et de soul revisitée avec modernité),
- BULLE (reprises de Cabrel à System of a Down, en passant par Claude François, Souchon, Lady Gaga, Metallica, Mickey 3D, Pomme, Lama, Kaz Hawkins...).

Un bel après-midi de mai où chacun et chacune pouvait y trouver son bonheur. Les enfants n'étaient pas oubliés, avec de nombreuses animations autour de notre mascotte Pandita : structures en bois, jeux de société, jeux sportifs, animations de cirque, maquillage...



Tout cela précédait la grande soirée tant attendue, avec en première partie le groupe RED COSMIC ORCHESTRA (rock, funk, électro, hip-hop), suivi des dieux d'un soir : LES VIEILLES VALISES (chanson française, punk, ska, reggae). Entre les deux, un moment fort et artistique : une performance de pole dance par Iris, qui a présenté une chorégraphie intégrée au spectacle, travaillant sur les clichés associés à cette discipline, pour proposer un autre regard, à la fois artistique et libérateur.

Mais voilà... au bout de la nuit, c'était déjà fini. Trop court, mais tellement intense ! Toutes ces bonnes ondes dégagées au fil du festival ont permis aux bénévoles de retrouver l'énergie nécessaire pour remettre le site en état dès le dimanche matin, et ce jusqu'au lundi : rendre le matériel emprunté, nettoyer la salle socioculturelle, collecter les déchets, et vérifier que tout était en ordre.

Difficile de remercier tout le monde sans risquer d'en oublier... Alors merci :

- aux artistes qui ont illuminé ce festival,
- à vous public, de Sanssac et d'ailleurs, pour votre présence,
- aux artisans et créateurs locaux,
- à nos sponsors, pour leur soutien précieux,
- à la société Aquila Formation et aux quatre professionnels présents, pour leur vigilance, leur gentillesse et leur efficacité,
- à Guy Peyron pour le prêt de son camion
- à l'association des chasseurs de Sanssac qui a mis gracieusement son local à notre disposition.
- au club de Foot de Saint Vidal pour les vestiaires,
- au Club de Hand de Landos pour les verres,
- et bien sûr à tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible et qui, grâce à Buena Onda, vivent une aventure humaine inoubliable !

Alors à tous et à toutes, à l'année prochaine pour un nouveau festival ?



✓ Red Buell Racing



2025 a commencé par la soirée grenouilles à la salle socio culturelle. Cet événement convivial et chaleureux fut une belle réussite grâce à tous les fidèles Sanssacois, Ardéchois et ceux des communes environnantes. Merci à nos partenaires, Fred le chef du restaurant l'Escale et son équipe, à notre caviste Laurent de XX sur vin et à Pascal de Dynamic Emotion pour l'animation. Merci aussi à tous les bénévoles, amis qui ont pleinement participé à cette réussite. Nous vous donnons rendez vous le 11 avril 2026 pour la prochaine édition de notre soirée grenouilles.

Sportivement, Matt a effectué 6 courses sur 10. La première s'est déroulée sur le circuit de Pau Arnos, week-end compliqué à cause du temps instable : pluie, vent grêle !! La seconde sur le circuit mythique du Castellet a permis à Matt de monter 2 fois sur la seconde marche du podium. La troisième course s'est déroulée en Espagne sur le circuit de Navarra. Il finira en 4ème position à la première course et 3ème à la seconde course. Il reste 4 courses à effectuer : 2 à l'anneau du Rhin et 2 à Alès. A la trêve estivale Matt se classe 9ème sur 35 au classement général et 2ème sur 14 dans sa catégorie.



A vos agenda : Red Buell Racing organise à la salle socio culturelle **le 18 octobre une soirée « Comme dans les années 80 »**. Celle ci vous fera faire un retour dans le passé grâce à des souvenirs matériels, culturels, musicaux et autres. Lors de cette soirée, une tombola sera organisée et vous permettra de gagner un véhicule 2 roues de cette époque d'une valeur de 1 500 €. Soirée ouverture à tous, sur réservation uniquement.

Merci à tous nos partenaires :

- Distrakart, St Paulien
- Maçonnerie Barbalat, Sanssac l'église
- Siprotec, Loudes
- Restaurant l'Escale, Chaspuzac
- Buell machines, Alès
- NCCR, pièces EBR, Suède
- LM Moto 43, Brives Charensac
- A2G publicités, Le Puy en Velay
- TS Concept, Agen
- Chaudronnerie Stefanovic, St Germain laprade
- La cave XX sur vins, St Agrève
- Fast fitness, Rennes
- Dieselelec du Velay, Brives Charensac
- Mecanique générale UMGV, Blavoz
- RPM photo, St Paulien
- Point S, Brives Charensac
- Centre de contrôle Pradines, Vals près le Puy
- TB Suspension, Brives Charensac
- Menuiserie Chabanon, St Vidal
- Institut Voile de douceur, Chaspuzac
- La commune de Sanssac l'église
- APAVE, St Germain Laprade
- Auto Distribution, Brives Charensac
- Felgines & Co, Aurillac
- Coste family, Lonnac
- Merci Mémé, Aurillac

Un grand merci à tous.
A très bientôt.

Gazzzz

Contacts :
06 16 24 45 16
06 27 70 09 24
redbuellracing43@gmail.com
FB @matthieu laporte
insta @red buell racing team

Bonjour à toutes et à tous,

Le démarrage effectif des travaux de la place de l'église s'annonce enfin pour l'automne. Le financement de ce projet est bouclé grâce à un emprunt supplémentaire indispensable de 250 000€, soit près de la moitié du coût total des travaux HT (621 360€ TTC). Nous tenons à rappeler qu'au départ les travaux de la place devaient être entièrement financés sans avoir recouru à un nouvel emprunt.

Sur un autre plan, les remarques des habitants concernant l'état de certaines voiries continuent d'affluer. À notre arrivée, l'ensemble des routes communales se trouvait dans un état correct. Hélas, en l'absence d'investissements adaptés, leur dégradation s'est accélérée.

Nous ne cessons d'alerter sur ce sujet lors des conseils et différentes commissions.

Néanmoins, la situation financière de la commune reste préoccupante, et nous ne pouvons qu'exprimer notre inquiétude. L'endettement lié aux récents emprunts — notamment pour la nouvelle mairie (avec certaines subventions toujours en attente) et pour la place de l'église, réduit fortement les marges de manœuvre, en particulier pour l'entretien

nécessaire de nos voiries.

Par ailleurs, une nouvelle démission au sein de la liste majoritaire vient se rajouter à la précédente. Nous regrettons cette décision même si nous la comprenons.

Nous souhaitons également attirer l'attention sur le déclassement de l'ancienne mairie, qui a été effectué en vue d'une éventuelle mise en vente. Si cette option est retenue, cela priverait la commune d'un espace précieux, qui accueillait jusqu'alors une salle mise à disposition d'associations locales ainsi que la bibliothèque municipale, animée par des bénévoles. Ce serait une perte regrettable pour la vie sociale et culturelle du village. D'autres alternatives existent. Il suffit juste de prendre le temps de les envisager.

Nous restons à votre écoute, comme toujours, et vous souhaitons un bel été.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : bienvivreasanssac@gmail.com

Bien à vous

Les conseillers de la liste Bien Vivre à Sanssac,
Corinne Giraud, Cyrille Jacques, Stéphane Guilhot

LA PAROLE EST À VOUS

Plaidoyer pour les haies.

Je me souviens des chemins de mon enfance bordés de prunelliers, d'aubépines, de sureaux et d'églantiers qui, le printemps venu, embaumaient l'air de leur senteur suave et faisaient le bonheur des abeilles et papillons, bourdons...

Dans ces haies aux essences multiples et qui sculptaient un paysage gai et varié, vivait une multitude de petites bêtes : timides hérissons, bien utiles contre les limaces et les escargots, lièvres ou lapins de garenne, sans parler des oiseaux qui pouvaient y construire leur nid à l'abri des prédateurs.

Tous ces coupe-vent naturels sont bien utiles autant pour le bétail enfermé dans les prés, pour les marcheurs du dimanche ou randonneurs de tout poil qui trouvent là un abri momentané contre les bourrasques de vent. Les bénéfices de ces abris naturels ne sont

plus à démontrer. Dans les régions où le bocage a été préservé, il joue pleinement son rôle contre le vent et limite les inondations. Dans d'autres régions on incite à replanter des haies.

Je trouve dommage que dans notre belle Haute-Loire, on continue de massacrer les haies existantes, surtout au printemps. Nous devons, bien sûr, les entretenir, mais de façon raisonnée et respectueuse de la nature. Là où les gros engins agricoles ne circulent pas ou si les chemins sont suffisamment larges, laissons les pousser et se renouveler naturellement. N'oublions pas que nous n'avons qu'une seule terre et qu'elle ne nous appartient pas. Nous ne sommes que des passeurs, nous devons en prendre soin pour que nos petits-enfants puissent vivre sereinement sur une planète chaleureuse et pleine de vie.

Josette MAZOYER, Vourzac.

VIE PRATIQUE

MAIRIE

Du lundi au vendredi : 8h-12h

04 71 08 64 43

mairie@sanssacleglise.fr

Rencontre avec les élus sur rendez-vous tous les jours de la semaine.

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 14h à 15h

DÉCHETTERIE (ZONE DE FATAÏRE)

Lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14 h à 17h
sauf le mercredi : ouverture seulement de 14h à 17h

Fermeture le dimanche

TRANSPORT À LA DEMANDE

Réservation impérative auprès de la boutique
TUDIP au 04 71 02 60 11

Mercredi : aller à 14h15 et retour à 17h45

Samedi : aller à 8h45 et retour à 12h15

TAXI GRAILLE

04 71 74 28 10 / 06 26 47 71 78



EN CAS D'ARRET CARDIAQUE

3 défibrillateurs sont installés sur la commune :

- En face du petit marché
- Ecole de Farreyrolles
- Salle socio-culturelle

NUMEROS UTILES

CABINET INFIRMIER (FARREYROLLES)

04 71 08 64 53

ASSISTANTE SOCIALE DU SECTEUR

Mme Quintin : 04 71 07 41 80

BAR TABAC : AU PETIT MARCHÉ

Mickaël Soares 04 71 02 86 32

EDF PANNE SECTEUR : 09 72 67 50 43

DEA : 04 71 06 62 72

Urgences, qui appeler ?

15

Samu

18

Pompiers

17

Police

112

Urgences



Benoît PAILHES - Stéphane LOUBAT

BPSE

énergie

Chauffage - Plomberie
énergie renouvelable

Sanssac-l'Église
Saint-Paulien

06 72 20 33 07





MENUISERIES

PVC - BOIS - ALU - MIXTE

Rénovation - Construction - Négoc

43320 SANSSAC-L'EGLISE

04 71 08 63 73

www.borelly-menuiseries.com

